## **DEC131325INEE**

Décision portant nomination de M. Pierre-Michel FORGET et de Mme Anick ABOURACHID aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°7179 intitulée « Mécanismes adaptatifs : des organismes aux communautés »

# LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS :

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° 08A012DSI en date du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7179 intitulée « Mécanismes adaptatifs : des organismes aux communautés » et nommant Mme Martine PERRET directrice de cette unité ;

**Vu** la décision n°121965INEE en date du 31 août 2012 portant nomination de Mme Fabienne AUJARD aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n°7179 intitulée « Mécanismes adaptatifs : des organismes aux communautés » ;

**Vu** la décision n°123228DGDS en date du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°7179 intitulée « Mécanismes adaptatifs : des organismes aux communautés » :

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

# **DECIDE:**

#### Article 1er

Mme Anick Abourachid, maître de conférences au MNHN et M. Pierre-Michel Forget, maître de conférences au MNHN , sont nommés directeurs-adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013...

## Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation, Le directeur général délégué à la science Joël Bertrand